

## La pandémie fait évoluer la norme NF X35-102 "Conception ergonomique des espaces de travail en bureaux"

**Paris, le 11 juin 2020 – La crise du coronavirus et le télétravail à grande échelle sont venus remettre en cause l'espace de travail traditionnel. AFNOR a engagé la révision de la norme volontaire de référence sur le sujet et lance un appel à participation.**

Flex office, desk sharing, home office, open space... depuis sa publication en 1998, les locaux et l'organisation des espaces de bureau ont profondément évolué. La crise sanitaire est venue aussi bousculer les pratiques. La norme volontaire NF X35-102 "Conception ergonomique des espaces de travail en bureaux" va proposer une approche pour la prise en compte de ce type de crise dans l'aménagement des locaux de bureau en se réunissant dès le 25 juin.

*« L'objectif que s'est assigné la commission de normalisation est de fournir des repères pour proposer des conditions de travail optimales dans les bureaux du 21<sup>ème</sup> siècle, en répondant aux enjeux de santé, de sécurité et de confort des utilisateurs »* résume Florence Saillet, cheffe de projet en normalisation. La future norme NF X35-102 proposera des recommandations d'ordre ergonomique. Centrée sur les usages et l'analyse de l'activité, elle aidera tout employeur pour aménager ses espaces de travail en bureaux. La norme volontaire intégrera aussi des méthodes permettant de faire face à une crise majeure en identifiant son impact potentiel sur l'activité et l'organisation, grâce aux retours d'expériences de la pandémie de Covid-19. Un chapitre sera également consacré aux impacts ergonomiques liés au télétravail, dont la pratique a explosé ces derniers mois.

Le travail collaboratif permettant d'aboutir à la révision de la norme NF X35-102 est en cours. Tous les acteurs intéressés peuvent rejoindre ce projet via [Norm'Info](#). Ergonomes, architectes, acousticiens, psychologues, représentants de salariés et d'employeurs sont attendus.... Le document résultant de leur travail sera présenté lors d'une enquête publique au printemps 2021.

### A propos d'AFNOR :

Chargé de favoriser la co-construction de références en soutien des innovations, AFNOR fédère toutes les catégories d'acteurs concernés par des problématiques d'avenir, au service des stratégies gagnantes des champions français, privés et publics. Pragmatisme, neutralité et représentativité fondent notre mission d'intérêt général, conduite avec le concours d'opérateurs de normalisation partenaires. Près de 20 000 représentants d'entreprises, d'associations, de fédérations et de l'Etat prennent ainsi part chaque année à l'élaboration de normes volontaires, dans 90% des cas au plan européen ou international.

[normalisation.afnor.org](http://normalisation.afnor.org)

### **Contacts presse :**

Jennifer Gredat – 01 41 62 82 39 / Olivier Gibert – 01 41 62 85 55 – [presse@afnor.org](mailto:presse@afnor.org)